

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 9 février 2024.

Etaient présents :

Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, , HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, MICHEL Sophie, RENSY Roseline.

Messieurs : CARPENTIER Claude, DELSERT Jean-Marc, FACHE Pierre, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, RAMARD David, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Dont pouvoir :

Madame Virginie ROUZE à Madame Cindy HABOURDIN
Madame Valérie SADOWSKI à Monsieur Guillaume SNAET
Madame Delphine FALIGANT à Madame Gaëlle LEDOUX

Monsieur David RAMARD est élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

LES ACCUEILS DE LOISIRS 2024

ALSH DE PRINTEMPS :

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du lundi 22 au vendredi 26 avril inclus et accueillera 80 enfants de 3 à 17 ans
 - Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN en assurera la direction
 - 9 postes d'animateurs titulaires et 1 poste d'animateur stagiaire doivent être créés.
- Adopté à l'unanimité.

ALSH DE JUILLET :

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du lundi 8 au mercredi 31 juillet inclus et accueillera 150 enfants de 3 à 17 ans.
 - Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN en assurera la direction.
 - 1 poste de directeur adjoint, 1 poste d'animateur surveillant de baignade, 13 postes d'animateurs titulaires et 3 postes d'animateurs stagiaires doivent être créés.
- Adopté à l'unanimité.
- Le nombre de postes sera adapté en fonction des effectifs (17 encadrants maximum).

TARIFS 2024:

Il est proposé de reconduire les tarifs 2023 pour les accueils de loisirs et de revaloriser de 3€ les jours de camping.

	Tarifs Cuinchinois Accueil de loisirs + cantine		
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	5,10€	8,50€	8,75€

	Tarifs Extérieurs Accueil de loisirs + cantine		
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	9,05€	12,45€	12,80€

Tarifs Cuinchynois Accueil de loisirs + cantine + camping			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	10,70€	14,10€	14,40€

Tarifs Extérieurs Accueil de loisirs + cantine + camping			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	14,60€	18,00€	18,45€

Pour rappel, le tarif cuinchynois est appliqué aux enfants habitants la commune ou inscrits dans ses écoles.

Adopté à l'unanimité.

LA CARTE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2024 ET L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

LA CARTE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2024

Après étude de la carte scolaire, Monsieur le Directeur académique envisage une fermeture de classe en maternelle à la rentrée prochaine.

En effet, l'effectif prévu serait de 15 élèves par classe.

Après cette fermeture, le nombre moyen d'élèves par classe serait de 21.4 élèves sur l'ensemble de l'école, ce qui permet encore des conditions conformes (effectif limité à 24).

Cette décision sera rendue définitive par le Conseil départemental de l'éducation nationale qui se réunira le 11 mars 2024.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre la motion suivante :

Considérant que la préparation de la rentrée scolaire doit permettre de garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles et ce de façon équitable,

Considérant l'amélioration de l'encadrement due à la baisse démographique conjuguée aux dotations d'emploi,

Considérant le travail engagé en faveur des élèves du Département dans les territoires ruraux,

Considérant les efforts et les investissements de la commune de Cuinchy pour rendre l'école attractive,

Le Conseil Municipal, déplore que cette fermeture de classe due à une baisse démographique inéluctable engendre la dégradation des conditions d'encadrement et d'apprentissage des élèves.

L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

L'organisation des temps scolaires doit être étudiée tous les 3 ans.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'organisation pour la rentrée de septembre 2024.

Il est proposé de suivre l'avis émis par les enseignants et ainsi de reconduire les horaires et l'organisation actuels. Adopté à l'unanimité.

LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FARDA POUR L'INSTALLATION D'UNE AIRE DE JEUX

Un projet de parcours ludique pour enfants de 3 à 12 ans est à l'étude pour 2024. Il est proposé de solliciter une subvention départementale au titre du FARDA. Le montant de ce projet est de 6 783,60€ TTC (5 653€HT). Une subvention de 847,95€ pourrait être sollicitée (15%).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter cette subvention et charge Monsieur le Maire de déposer une demande.

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

-L'école Clémence QUINIO de FESTUBERT sollicite une subvention pour l'organisation d'une classe de découverte en Dordogne pour les élèves du CE1 au CM2 en mai 2024. Trois élèves habitent Cuinchy. Le Conseil Municipal décide de ne pas accorder de suite favorable considérant que la Commune de CUINCHY finance les divers sorties et voyages des élèves de l'école de CUINCHY sans se soucier de leur lieu de résidence.

-L'œuvre du livre de Noeux les Mines sollicite une subvention. Un élève du lycée de Noeux les Mines habite Cuinchy. Pas de suite favorable.

-L'amicale des sapeurs-pompiers d'Haisnes et Vermelles sollicite une subvention. Le Conseil Municipal décide de ne pas accorder de suite favorable. Il considère qu'étant donné qu'il ne verse pas de subvention à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de CUINCHY, il ne peut pas décider d'apporter une aide financière à une autre amicale.

LES QUESTIONS DIVERSES

Les guinguettes de l'été

Une réunion avec les associations a eu lieu mardi 13 février.

Plusieurs associations vont se relayer du 9 juillet au 1er septembre afin d'ouvrir des guinguettes 2 soirs par semaines minimum (du mercredi au dimanche en fonction de la météo) dans le jardin public.

La Municipalité mettra à disposition la salle de réunion, des décorations, du mobilier, de la vaisselle, des jeux extérieurs et une sono.

La communication sera assurée dans le prochain Bulletin Municipal ainsi que sur l'ensemble des supports de communication.

Monsieur le Maire en profite pour annoncer que le Comité des Fêtes et des Loisirs organisera le samedi 1^{er} juin un tournoi de babyfoot à la salle des fêtes.

La réalisation de la carte de vœux 2025

La cérémonie des vœux aura lieu le 10 janvier 2025.

Le conseil Municipal décide de solliciter les élèves pour l'élaboration de la carte de vœux.

L'organisation d'un loto le 12 janvier 2025

Le loto organisé le 14 janvier 2024 a été une réussite et a généré un bénéfice de 2 931,51€ partagé entre Cuinchy Animation et Cuinchy Solidarité.

Cette organisation sera renouvelée dimanche 12 janvier 2025.

Les remerciements de Monsieur et Madame LEROUX

Monsieur et Madame LEROUX adressent leurs remerciements au Conseil Municipal pour l'aide financière apportée au Docteur DELATTRE, Médecin psychiatre.

La suppression de la réception des associations

Il est proposé de supprimer la réception des associations et de mettre à l'honneur les responsables associatifs lors de la cérémonie des vœux. Adopté à l'unanimité.

Le projet « Notre école faisons la ensemble »

Dans le cadre du projet « Notre école faisons-la ensemble », le dossier de l'école de Cuinchy « fédérer les élèves au travers de projets environnementaux » s'est vu allouer une subvention de 15 419 €.

Les enseignants souhaitent que cette subvention soit gérée par la Commune afin de bénéficier davantage de souplesse. Cela est possible en signant une convention de gestion entre la Commune et la direction académique du Pas-de-Calais.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer cette convention.

Le Conseil Municipal sera tenu informé de l'avancée de ce dossier.

La réception des CM2

Certains membres de la « Commission Jeunesse » ont évoqué l'obsolescence du dictionnaire remis lors de la cérémonie de fin d'année consacrée aux élèves de CM2, il devient nécessaire d'envisager un changement de cadeau.

Suite aux différents échanges, il est proposé d'offrir une carte cadeau dans une enseigne culturelle dans laquelle l'élève pourra acheter ce dont il a besoin pour le collège.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

La visite du Sous-Préfet

Monsieur Sébastien BECOULET a été reçu par les élus le mardi 13 février. Les projets communaux ont été évoqués tout comme ceux du SIVOM et du commissariat d'Auchy-les-Mines.

Après une visite de l'écluse, il a pu découvrir le Complexe Sportif, les Ecoles et le Restaurant Municipal.

Une réunion de travail avec le Symsagel et les Voies Navigables de France a permis d'envisager l'installation de pompes au niveau de l'écluse de façon permanente.

- Madame Joëlle BARIL rappelle que le banquet des aînés aura lieu le 7 avril 2024 et invite les élus qui le peuvent à se rendre disponibles.
- Madame Sophie MICHEL précise que le départ de la colonie à la neige aura lieu samedi 24 février à 19h00. Le retour est prévu dimanche 03 mars vers 9h30. Deux animateurs de Cuinchy encadreront ce voyage.
- Monsieur David RAMARD souhaite revenir sur l'implantation de l'aire de jeux. Monsieur le Maire explique que l'aménagement des abords du complexe sportif est encore en projet. Cette aire de jeux sera installée dans le jardin public et viendra compléter le jeu actuel. Une autre structure sera envisagée à proximité des écoles en même temps que l'aménagement des terrains. La nature des parcelles sera alors étudiées afin qu'un emplacement soit classé en domaine public ou desservi par une voie publique (au lieu du domaine communal actuel).

- Monsieur Gilles VERSCHUEREN informe le Conseil Municipal qu'il y a une fuite au complexe sportif au niveau d'une buse de désenfumage. Un dossier de garantie décennale va être ouvert.
- Monsieur David RAMARD rappelle qu'il y a également une fuite à l'église. Monsieur Claude CARPENTIER précise qu'une intervention est prévue.
- Monsieur Gilles VERSCHUEREN intervient pour préciser que samedi 2 mars, après le nettoyage de printemps organisé par le Comité des Fêtes et des Loisirs, il y aura le passage d'une course cycliste : le tour des 100 communes. Ensuite, le 17 mai, la commune accueillera les quatre jours de Dunkerque.
- Monsieur Claude CARPENTIER demande des nouvelles du débit de tabac. Pour le moment, ce dossier n'a pas évolué.

Séance levée à 20h30.

Le secrétaire de séance,

David RAMARD

